

Dialogue social ou violence institutionnelle ?

Unité de recherche du CEMI

Depuis 2011 un des acquis de la démocratie lors de la mise en place de la nouvelle constitution tunisienne a, sans équivoque, été le droit à la manifestation et depuis cette date nous remarquons que les jeunes tunisiens ont mis en application ce droit constitutionnel en manifestant à leur manière. En effet, ces jeunes citoyens tunisiens n'ont cessé d'exprimer leur désaccord avec les politiques de l'Etat en adoptant des expressions diverses comme les slogans décriés dans les stades, les sorties nocturnes, la migration réglementaire ou non, le désintéressement aux préoccupations politiques existantes ou le boycott des rendez-vous électoraux.

Viennent alors le 25 juillet 2021 et le 25 juillet 2022, deux dates clés durant lesquelles l'espoir d'un changement a vite fait place à une désillusion devant la continuité des politiques de l'état dans les pratiques de ses institutions. Vu que les seules réponses aux expressions de mécontentement des jeunes quant aux problématiques connues par cette frange de la population, ont été les pratiques

policières violentes.

On ne peut pas passer outre Les derniers événements dans certains quartiers suburbains de la Capitale Tunis. Encore une fois un jeune a été victime de violence policière. En effet, une course poursuite entre un jeune à moto et une patrouille de police a fini par l'agression et des blessures multiples du jeune qui a succombé à ses blessures et encore une fois lors du cortège de son enterrement il y a eu affrontements entre les entités policières et les jeunes de son quartier présents dans le cortège. Cette énième répétition d'un même scénario nous pousse à nous interroger sur le caractère redondant de ces événements ainsi que sur le manque d'évolution dans la gestion des pratiques de l'Etat avec ce genre de situation. Sommes-nous en présence d'une politique inclusive des jeunes ? sommes-nous dans une politique de mise en place d'une institution sécuritaire enfin républicaine dont les principes fondamentaux comptent entre autres la veille à la sécurité du citoyen et la gestion des situations conflictuelles avec retenue en essayant de canaliser les violences

de la rue et la transformer en dialogue plus pacifiste ? avons-nous avancé dans le processus démocratique mettant la notion de citoyenneté autour de la construction socio-économique, législative et politique ou sommes-nous encore à considérer les tunisiens comme sujets subissant encore la stratification socio-économique ?

Ces scénarii qui se répètent sans cesse rappelant les affrontements dans les banlieues françaises ou certains quartiers défavorisés américains semblent de prime abord comme des actes de vandalisme ou de rébellion. Cette stigmatisation est aggravée par les couvertures médiatiques à parti pris. En effet, au lieu de se mettre dans un processus d'analyse objective de cette catégorie sociale il a été plus facile pour certains de tomber dans l'analyse hâtive et les jugements de valeur en stigmatisant ces jeunes d'anarchistes, de casseurs, de voyous et autres termes dénigrants. Ces appellations adoptées par les médias et repris par les politiciens et autres acteurs de la société revêtent toute leur importance quand elles sont utilisées comme fondements dans la criminalisation de ces jeunes justifiant ainsi les

traitements sécuritaires violents comme seuls moyens de gestion de ces actions juvéniles.

Les affrontements entre les forces de l'ordre et les jeunes de ces quartiers ont duré plusieurs nuits et comme à chaque fois, ces événements ravivent un débat public plus ou moins violent tantôt encourageant ces jeunes tantôt les traitant de délinquants sans pousser plus loin la tentative de compréhension des facteurs sociologiques.

Sans tomber dans la justification de l'usage de la violence, il est important de tenter de comprendre son origine chez les jeunes d'aujourd'hui. Les choix de l'espace, du moment et du mode d'expression pourraient nous permettre de comprendre ces événements.

ü L'appropriation des territoires et la nocturnité des actions :

Dans les sorties nocturnes des jeunes il y a une appropriation d'un territoire qui, le jour, appartient aux autres citoyens dans leur exercice quotidien ainsi qu'au institutions de l'Etat et le soir se vide et laisse une place libre que ces jeunes peuvent investir de manière exclusive et même s'il y a affrontements violents les dommages



humains collatéraux sont nettement moindres que lors de sorties diurnes.

ü Production et reproduction de la violence comme mode de communication :

Si on se penche sur les différents processus et institutions de socialisation en l'occurrence primaire pour cette tranche d'âge, l'intégration de la violence dans les pratiques attire l'attention. Il semble qu'il y a une intériorisation et une reproduction de la violence comme mode d'expression que cette catégorie sociale va adopter dans son comportement citoyen.

Il apparait donc, à travers ces derniers événements que le citoyen demeure encore dans le rang de victime de la violence de l'Etat sans aucune évolution vers un dialogue, étape essentielle dudit nouveau contrat social que le président de la république et son gouvernement, à travers leurs discours, ne cessent de nous vendre faisant de ces derniers un monologue loin de la réalité d'un dialogue violent entre les institutions de l'Etat et le citoyen dans son quotidien.